

L'honorable Président prend alors place au fauteuil au pied du Trône, conduit par l'honorable sénateur King et l'honorable sénateur Ballantyne, et précédé du Gentilhomme huissier de la Verge Noire.

La Masse est déposée sur la table.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint de Son Excellence le Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 15 janvier 1943.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, se rendra à la Chambre du Sénat le mercredi 27 janvier à 4 heures de l'après-midi, en vue de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Adjoint du secrétaire du Gouverneur général.

Major L. C. MOYER, C.R., D.S.O., B.A.,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada des certificats attestant que

L'honorable Pamphile Réal DuTremblay, C.R.,

William Rupert Davies, Ecuyer, et

Joseph J. Bench, C.R.,

respectivement, ont été appelés au Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat que des sénateurs attendent d'être présentés.

L'honorable Pamphile Réal DuTremblay est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King et par l'honorable sénateur Prévost, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le greffier, comme suit: